

BLV Mag

n° 240

Juin 2025



DOSSIER

EDITION 2025
DES FÊTES DU RHÔNE

Sommaire

4 La rétro du mois

Le temps forts en images

5 L'agenda

Les prochains rendez-vous à retenir

6 Le dossier

Édition 2025 des Fêtes du Rhône

10 La Ville s'engage

Pour l'Arménie

11 La vie d'asso

Les associations partenaires des Fêtes du Rhône

12 Le portrait

Ylliana Malinowski, Miss Élégance Bourg-lès-Valence et Miss Élégance Rhône-Alpes

14 Les tribunes

Libre expression

15 L'état-civil et les brèves

Le dessin de l'actu



À votre écoute et à votre service !

Marlène Mourier, Maire de Bourg-lès-Valence, se tient à votre entière disposition pour tout problème : logement, emploi, administratif, vie quotidienne...

Permanences (sur rdv)

Hôtel de Ville

36, rue des Jardins 26500 Bourg-lès-Valence

04 75 79 45 02 (le matin)

marlene.mourier@bourg-les-valence.fr



Rénovation de plusieurs voiries et aménagement du Caniparc

Entre la fin du mois de juin et le début du mois de juillet, plusieurs travaux ont été programmés :

- Rénovation de la **place du Clos de l'Allet**, du **parvis de la mairie**, de la **route du Prat** et du **rond point rue Louise de Vilmorin**

- Pose de revêtement en Polienas au **Caniparc**, **quai Thannaron**

- D'autres travaux sont prévus pour les prochains mois : voirie des **rues Turgot** et **André Gide**, **démolition de la maison** située en face de la mairie rue des Jardins, **aménagement du parc des Tilleuls** (rue du Gaz)



Aménagement rond-point rue L.de Vilmorin

De nouveaux jeux pour les tout-petits à l'Île-parc Girodet

À la demande de plusieurs parents, un trampoline (adapté aux enfants à mobilité réduite) et une boîte à musique (Zyon Drum) ont été installés à proximité des jeux d'enfants. Une cabane en bois pour les tout-petits viendra prochainement compléter ces nouveaux équipements.

Entre nous...

“Les Fêtes du Rhône : un événement incontournable de notre commune depuis plus de 175 ans”



Marlène Mourier
Maire de Bourg-lès-Valence

Du vendredi 4 au lundi 7 juillet, c'est avec une joie toujours renouvelée que nous organisons comme chaque année les Fêtes du Rhône, rendez-vous incontournable de notre vie communale. Depuis plus de 175 ans, cet événement festif et convivial met à l'honneur notre fleuve, véritable trait d'union entre les habitants et notre territoire, ainsi que notre identité, nos traditions et notre patrimoine naturel et culturel.

Cette édition 2025 s'annonce particulièrement riche, avec bien sûr les animations habituelles qui rythment

ces quatre jours de fête mais aussi des nouveautés que je vous invite à découvrir dans les pages de ce magazine. Que vous soyez en famille, entre amis ou simplement curieux de découvrir cet événement emblématique, vous trouverez forcément dans le programme une activité pour vous cultiver ou vous divertir.

Ensemble, profitons pleinement de ces instants de joie collective qui font battre le cœur de notre commune !

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes Fêtes du Rhône, avant de profiter d'un très bel été.



BLV Mag • Directrice de la publication: Marlène Mourier • Direction de la communication: Delphine Bucquet, Cédric Laurent • Maquette et mise en page: Agence Giesbert & Mandin • Crédit photos: Yannis Buliard, Michel Fabrol, Cédric Laurent • Impression : Despesse Imprimerie • Tirage : 10 500 exemplaires. Imprimé sur papier issu de sources responsables PEFC • Dépôt légal: à parution • Date de parution : Juin 2025 • Distribution: Distribal.

La rétro du mois — Les temps forts en images



11 juin – Réunion publique avec la Maison de l'Habitat de Valence Romans Agglo sur les aides communales et intercommunales à la rénovation



11 juin – Réunion avec l'association des commerçants La Dynamique bourcaine



11 et 18 juin – Remise des dictionnaires aux élèves de CM2



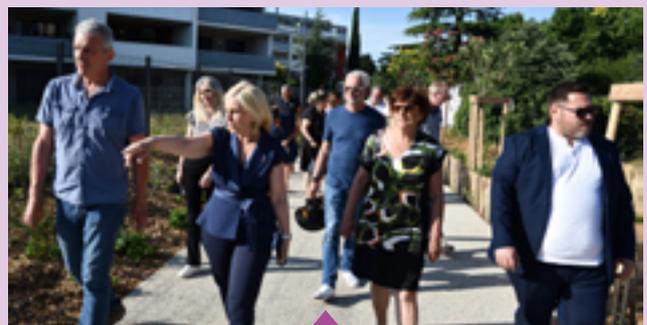
14 juin – Festival MusiKàBourg avec le Grand Orchestre Mistral



16 juin – Dévoilement de la plaque en hommage au Docteur Renée Antoine et inauguration du Centre de santé départemental et associatif



16 juin – Réunion de formation et d'information à destination des élus des communes de Valence Romans Agglo sur la prise en charge des animaux



18 juin – Fin des travaux du passage Eloi Francon et de l'avenue Tony Garnier

L'agenda — Les prochains rendez-vous à retenir



Maison du Pouvoir d'achat
aux horaires d'ouverture de la mairie
(sauf le jeudi après-midi) ou par téléphone :
06 09 67 92 96

Nouveauté : des offres avantageuses proposées par des entreprises bourcaines spécialisées dans les pompes à chaleur, les panneaux photovoltaïques, les films isolants pour vitrage...



Fêtes du Rhône
Du vendredi 4 au lundi 7 juillet

Concert et show pyrotechnique
lundi 7 juillet à partir de 19h
Île-parc Girodet



Exposition des peintures et dessins
de Maria Hizzatulina
Jusqu'au vendredi 11 juillet

Salle des mariages - mairie



Exposition des peintures et poèmes
d'Hélène Sillam et Laetitia Lussac
Du lundi 11 août au mardi 9 septembre

Salle des mariages - mairie



81e anniversaire de la Libération de Bourg-lès-Valence
Dimanche 31 août à 9h30

Parvis de l'Hôtel de Ville

Quatre jours de festivités estivales pour tous les âges et pour tous les goûts



Du vendredi 4 au lundi 7 juillet, de nombreuses animations vous attendent. Venez les découvrir en famille ou entre amis (programme complet à détacher en page centrale).



Les joutes, discipline emblématique de Bourg-lès-Valence

Organisé par l'Espérance nautique, le traditionnel tournoi de joutes rythme les festivités avec des épreuves prévues samedi et dimanche sur le bassin de joutes.



Vendredi 4 juillet à 21h :
retraite aux flambeaux

Deux départs simultanés place de la Liberté et place Elie Cester (Allet)



Samedi 5 juillet à 21h30 :
corso nocturne avec ses 12 chars

avenues Jean Jaurès et Marc Urtin



Lundi 7 juillet à partir de 19h :
Concert et show pyrotechnique

Île-parc Girodet

Participez au concours et aux ateliers d'artistes

Le concours des artistes revient pour la troisième année sur le thème « Faune et flore ». Toutes celles et tous ceux qui possèdent une fibre artistique sont invités à participer et à exprimer leur créativité, qu'ils soient Bourcains ou non, quelle que soit leur discipline : peinture, sculpture, dessin, photographie, écriture... Les enfants peuvent aussi participer.

Des emplacements seront réservés durant tout le week-end sur l'Île-parc Girodet. Un temps de présence sur place des artistes est imposé, mais ils peuvent, s'ils le souhaitent, commencer ou finaliser leurs œuvres chez eux, avant ou après l'évènement. Les auteurs des plus belles œuvres seront récompensés par des lots offerts grâce à la générosité des commerçants.

Une nouveauté cette année : le public pourra participer à des ateliers animés par des artistes : ateliers argile, théâtre d'improvisation, lectures pour enfants et tout public.



« Chaque été, les Fêtes du Rhône constituent un moment de convivialité et de partage privilégié. »

Florian Reverdy, Adjoint au Maire délégué à l'événementiel

”

Plusieurs figures bourcaines honorées

Dimanche 6 juillet à 11h, des hommages seront rendus à plusieurs personnalités bourcaines liées au fleuve le Rhône :

- L'association La Rhodanienne portera les noms de Michel Estève, René Gau et Alain Locolas. Trois hommes amis, amoureux du fleuve le Rhône, qui ont marqué leur temps.
- André Orgeolet, figure de la vie économique et acteur de la vie sportive et culturelle en tant que joueur de l'Espérance nautique et membre de la Rhodanienne, donnera son nom au ponton de pêche, à proximité du bassin de joutes.

Un hommage sera rendu au niveau du bassin de joutes au chanteur Youri Azios-Manoff.

Plusieurs autres personnalités disparues récemment ont ainsi été ou vont être honorées par la municipalité, en donnant leur nom à des bâtiments ou des espaces publics de la commune, en hommage à leur implication dans la vie locale :

- La Halle des 3 sources est devenue Halle des sports Béatrice Mangold, pour saluer l'ensemble du parcours et de l'action de cette femme qui a profondément contribué au rayonnement sportif de notre territoire.
- La salle polyvalente, située en sous-sol de la mairie, a été dénommée salle Robert Gebelin en hommage à celui qui fut notamment le fondateur de la Peña Les Marinières et champion de France de joutes.
- La salle d'activités de la Boule Girodet a été baptisée Espace Gérard Paillet, pour saluer l'investissement de celui qui en fut notamment le trésorier.
- Le Centre musical est devenu le Centre musical Roland Vacher qui en a été le Président de 1983 à 2001.
- Enfin, le nom du Résistant André Munier sera donné prochainement à l'école maternelle du quartier des Chirouzes.

Et aussi, tout au long du week-end...



*Animation festive et musicale
place Elie Cester (Allet)*



*Découverte des oiseaux migrateurs
avec la LPO*



*Démonstration de navigation et
initiation au pilotage de modèles
réduits de bateaux par la mini-flotte
du 45e parallèle*



Tournoi de pétanque



Balades en bateau sur le Rhône



*Marché de producteurs
et artisans locaux*



Repas karaoké



Fête foraine



Déplacement en Arménie : une semaine riche d'échanges et de projets

Madame le Maire et sa délégation composée de Robert Tafankejian, Adjoint au Maire délégué aux relations internationales, Pasquale Piras, Présidente de l'association Bourg-lès-Valence Jumelages et épouse de l'ancien Maire Bernard Piras, Frédéric Lalanne, Proviseur du lycée agricole du Valentin, Guillaume Fichepoil et Fabienne Monteux, respectivement chef d'exploitation et enseignante, Joseph Dimijian, impliqué dans la coopération bilatérale avec la ville jumelle de Talin ainsi que Francis Gomez, journaliste, entourés de Tavros Sapeyan, Maire de Talin, et son équipe municipale

Du 30 mai au 6 juin, Madame le Maire, Marlène Mourier, accompagnée d'une délégation, a effectué un déplacement en Arménie rythmé par plusieurs temps forts.

Après un accueil chaleureux par Tavros Sapeyan, Maire de Talin et une visite de notre ville jumelle, la délégation a dévoilé la plaque du Centre de la Francophonie, baptisé du nom de Bernard Piras, en présence de son épouse, Pasquale Piras. L'ancien Maire de Bourg-lès-Valence a en effet été à l'origine de la signature de l'accord de jumelage en 2004, ainsi que de la création en 2013 de cette école qui accueille aujourd'hui une soixantaine d'élèves et constitue un lieu important pour la diffusion de la langue, de la culture et des valeurs françaises en Arménie auquel la municipalité de Bourg-lès-Valence contribue à travers le financement d'un professeur de français.

Ont également été posés les premiers jalons d'un projet de développement de ferme écocitoyenne inspiré de l'élevage bovin du lycée agricole du Valentin, avec une visite d'exploitation à Sisian par deux experts du lycée, Guillaume Fichepoil et Fabienne Monteux, afin d'évaluer les conditions, analyser le climat et l'environnement, et ainsi estimer le potentiel d'adaptation des vaches. Un premier constat qui servira de base pour faire travailler sur ce projet les étudiants préparant le nouveau BTS élevage bovin qui ouvre à la rentrée de septembre prochain au lycée du Valentin. Au-delà de l'aspect agricole, l'objectif est ainsi de favoriser les échanges scolaires réciproques et ainsi permettre en premier lieu aux étudiants arméniens de venir se former aux bonnes pratiques françaises.

Les 2 et 3 juin, la délégation s'est rendue dans la ville de Goris afin de participer aux 5èmes assises de la coopération décentralisée franco-arménienne, une réunion se déroulant tous les 2 ans en France et en Arménie afin de permettre aux collectivités arméniennes et françaises jumelées de se réunir et de réfléchir ensemble au développement des territoires. Madame le Maire s'est notamment exprimée, dans le cadre d'un atelier consacré à la place des femmes dans la gouvernance locale, la diplomatie féministe et la participation citoyenne.

Ce déplacement a enfin été l'occasion, deux ans après une première visite, de se rendre auprès de la famille de Ludwig Mkrtchyan, cordonnier de 55 ans parrainé par la municipalité et retenu dans les geôles de Bakou, dont la femme et les deux enfants attendent encore et toujours désespérément le retour depuis maintenant plus de 4 ans. Ludwig a été arrêté le 12 octobre 2020 par les forces azerbaïdjanaises alors qu'il était engagé volontaire pour défendre son pays lors de la guerre en Artsakh. Depuis le départ forcé du Comité International de la Croix Rouge de Bakou, il y a 4 mois, sa famille n'a plus aucune nouvelle de Ludwig ni aucune information sur ses conditions de détention, alors même que sa santé était déjà très affaiblie. Emplie d'émotion, cette nouvelle visite en signe de soutien et d'amitié permet de mettre en lumière le sort des soldats arméniens détenus en Azerbaïdjan et de sensibiliser l'opinion publique.



Des associations engagées aux côtés de la Ville pour faire vivre les traditions

Chaque été, les Fêtes du Rhône ne pourraient être organisées sans le soutien actif de toutes les associations qui œuvrent pour proposer les nombreuses animations et activités qui rythment ces quatre jours de fête. La municipalité tient ainsi à adresser ses remerciements les plus chaleureux à :

L'Espérance nautique, club de joutes qui organise durant tout le week-end les épreuves de cette discipline emblématique et spectaculaire ainsi que l'habituel tournoi de pétanque et le marché des producteurs et artisans locaux

La Rhodanienne, association consacrée à la vie autour du fleuve et à son histoire, qui propose les balades sur le Rhône ainsi qu'un repas karaoké, le dimanche soir

La Mini-flotte du 45e parallèle, grâce à laquelle le public pourra assister à des démonstrations et s'initier au pilotage de modèles réduits de bateaux

Les Constructeurs de chars de Bourg-lès-Valence, dont les chars décorés et animés déambuleront le long des avenues Marc Urtin et Jean Jaurès, lors du corso nocturne

Le Comité Miss Élégance et ses reines de beauté, présentes tout au long des festivités

La Peña Les Marinières, dont les rythmes endiablés animeront la retraite aux flambeaux du vendredi soir et le corso nocturne du samedi

La Ligue pour la Protection des Oiseaux, qui proposera samedi matin des balades ornithologiques à la découverte des oiseaux migrateurs sur l'Île-parc Girodet, site de biodiversité privilégié



Le portrait

Ylliana Malinowski, Miss Élégance Bourg-lès-Valence et
Miss Élégance Rhône-Alpes

“C’est une grande fierté
de pouvoir représenter
la ville”

**Reine de beauté et ambassadrice
de Bourg-lès-Valence**

Lycéenne âgée de 18 ans, Ylliana Malinowski est l'actuelle Miss Élégance Bourg-lès-Valence. Son palmarès dans l'univers des concours de beauté dépasse les frontières de la ville puisqu'elle compte également plusieurs titres au niveau régional et national. Rencontre avec une ambassadrice de prestige de notre commune qui sera présente lors des différentes festivités des Fêtes du Rhône.

Pouvez-vous revenir sur votre parcours de Miss ?

J'ai débuté par le concours de la Reine des Vendanges de Tain-L'hermitage, auquel j'ai été élue Première Dauphine. Denis Blachon, Président du Comité Miss Élégance Bourg-lès-Valence, m'a repérée et m'a suggéré de candidater à l'élection de Miss Élégance Bourg-lès-Valence, que j'ai remportée en septembre 2024. J'ai ensuite été sélectionnée pour l'élection de Miss Élégance Rhône-Alpes, que j'ai également eu la chance de remporter, avant de terminer 3e Dauphine de Miss Élégance France, l'échelon national du concours.

Comment prépare-t-on un concours ? Quelles sont les qualités d'une bonne candidate ?

Il faut être bienveillante, ouverte au monde. Pour ma préparation, j'ai suivi des entraînements avec Angélique Yebra, ancienne Miss Élégance, qui nous a coachées avec d'autres candidates pour les concours de Miss Élégance Bourg-lès-Valence et Miss Élégance Rhône-Alpes. Je me suis aussi entraînée à défiler, à réaliser de nouveaux types de déplacements que j'ai

notamment pu mettre en pratique au concours Miss Élégance France.

Quels sont vos souvenirs de Miss les plus marquants ?

À chaque concours, on fait toujours de belles rencontres. J'en garde de très bons souvenirs. Avant les soirs d'élection, il y a beaucoup de stress, mais cela passe très vite au final, tout se déroule à vitesse grand V. La soirée est à peine terminée que cela nous manque déjà et on regrette presque de ne pas en avoir assez profité !

Le public pourra vous voir lors des Fêtes du Rhône en juillet : quel est votre sentiment de participer à cet évènement en tant qu'ambassadrice de Bourg-lès-Valence ?

C'est une grande fierté de pouvoir représenter la ville de Bourg-lès-Valence, j'ai très hâte d'y être. C'est toujours un bon moment de convivialité, de partage et de fête extraordinaire, où l'on rencontre toujours de belles personnes.



Expression du groupe majoritaire "ENGAGÉE"

Les élus de l'Opposition cautionnent-ils les mariages blancs ?

Le 16 juin, la commission des lois de l'Assemblée nationale a adopté la proposition de loi visant à renforcer les prérogatives des officiers de l'état civil et du ministère public pour lutter contre les mariages simulés ou arrangés. Une étape salubre pour ce texte, en faveur duquel Madame le Maire s'est engagée après son refus de célébrer un mariage blanc entre une Française et un ressortissant tunisien en situation irrégulière.

Nous déplorons le vote unanime CONTRE cette mesure des Députés des groupes de gauche. Au nom d'une idéologie dogmatique doublée d'un angélisme béat, ce vote équivaut à une complicité à l'égard des mariages blancs qui n'honore pas ceux censés défendre les principes républicains. Nous nous interrogeons : les élus de l'Opposition municipale appartenant à ces mêmes groupes de gauche, défendent-ils donc eux aussi les mêmes positions ?

Pendant que nous défendons l'intégrité des institutions, portons des projets et œuvrons à l'amélioration de la vie des habitants, l'Opposition privilégie les attaques personnelles, à l'image de la campagne calomnieuse lancée dernièrement à l'encontre de Madame le Maire et guidée par l'approche des échéances électorales, unique boussole de l'Opposition.

Marlène Mourier - Eliane Guillon - Aurélien Esprit - Dominique Gential - Geneviève Audibert - Grégoire Tafankejian - Audrey Renaud - Florian Reverdy - Danièle Payan - Thierry Belle - Tanguy Gerland - Vincent Fugier - Agnès Lapeyre - Stéphanie Marillat - Paolino Tola - Rachel Vaque - Manuel Jamakorzian - Chantal Billiet - Mamadou Diallo - Rosaline Aslanian-Habard - Alexandre Baillet - Nancy Guiboud - Fabrice Piaud - Martine Imbert

Expression du groupe d'Opposition "Ensemble pour Bourg-lès-Valence"

Nouveau manque de transparence sur les dépenses de communication du Maire

« BLV 2030 », le maire finance une nouvelle opération de communication avec l'argent public des Bourcain(e)s. Vous êtes nombreux à vous interroger sur le prix de cette opération alors que des économies sont demandées sur le fonctionnement de la mairie.

Le Maire refuse de nous donner le coût total des dépenses et les détails. Pourquoi ?

A nouveau, nous demandons toute transparence sur la gestion de l'argent public.

Wilfrid Pailhès - Christiane Ranc - Frédéric Tremblay -

Maria Carlomagno - Denis Cluzel - Marie-Hélène Miramont - Georges Ishacian

Expression d'Alexandre Pothain, Conseiller municipal

Retrouvez la tribune des écologistes sur bourglesvalence.org

Risque inondations : vos obligations en tant que propriétaire

Partiellement située en zone inondable, Bourg-lès-Valence est soumise à un Plan de Prévention des Risques naturels - Inondation (PPRI), document réglementaire élaboré par les services de l'Etat, opposable à tous et annexé au Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Ainsi, si votre bien est situé en zone inondable, vous êtes tenu depuis le 13 mars 2019 (date d'adoption du PLU) de :

- ne pas construire ou surélever de murs de clôture, susceptibles de bloquer l'écoulement de l'eau (seul le grillage ajouré est autorisé),
- aménager des ouvertures dans les murs existants (ex. barbacanes) pour laisser passer l'eau,
- surélever les planchers des constructions neuves ou en extension,
- éviter les remblais ou clôtures imperméables qui feraient obstacle au passage de l'eau,
- informer les acquéreurs ou locataires via un État des Risques à jour,
- consulter le règlement du PPRI applicable à Bourg-lès-Valence, disponible en mairie ou sur le site de la préfecture, pour connaître vos droits et devoirs.

Attention, les habitants des secteurs situés dans la zone PPRI et propriétaires d'un bien acquis avant l'approbation du plan sont tenus de se mettre en conformité, sauf disposition particulière.

La commune doit veiller à faire respecter le PPRI dans les autorisations d'urbanisme et à mettre en œuvre le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) en cas de crues, tout en sensibilisant les riverains à la culture du risque.

Pour toute question, contactez le service Urbanisme (04 75 79 45 60) ou le service Prévention et gestion des risques (04 75 79 45 62) de la mairie. Plus d'informations disponibles sur le site de la ville : www.bourg-les-valence.fr



Hommage à Guy Murjas, figure de La Rhodanienne

C'est avec une profonde émotion que nous avons appris la disparition brutale de Guy Murjas le 16 juin dernier. Membre parmi les plus fidèles de l'association La Rhodanienne, il en a été le Président durant huit ans. Rugbyman émérite dans sa jeunesse, il était également un passionné de vélo et de course à pied comptant à son actif plusieurs marathons ainsi que neuf éditions des 100 kilomètres de Millau et huit Marseille-Cassis. À l'ensemble de ses proches, l'équipe municipale adresse ses plus sincères condoléances.

État civil

NAISSANCES

Marceau Scardina
Léon Bouvet Cremer
Mohamed Said

Talitha Koujikian
Alma Moine
Elhadj Diawara

Elizabeth Ardahaljian

DÉCÈS

Bruno Gomez
Geneviève Belin
Franck Lainé

Thi-My-Hoa Nguyen
Jean Rebecchi
Aline Séralini

Nelly Tsagouria
Marguerite De Sousa
Raymond Misery

Bernadette Mounier
Kevin Bardon

MARIAGES

Bryan Authiat / Hélène Orchanian
Brahim Sahli / Kelthoum Benhalima
Emad Ferdi / Houda Bensaid

Mickaël Vasques De Macedo /
Raquel Da Costa Ribeiro
Kevin Bardon / Pauline Chomel

Yanis Roux / Morgane Poveda
Artur Mouradian / Anna Margarian
Emanuel Jebourian / Chloé Villatoro

PARRAINAGES

Louise et Paul Chizat



LES FÊTES DU RHÔNE 2025

DU 4 AU 7 JUILLET

À NE PAS
MANQUER !

LUNDI 7 JUILLET - 19H

• CONCERT ET SHOW PYROTECHNIQUE •

ÎLE-PARC GIRODET • BOURG-LÈS-VALENCE

INFORMATIONS ET PROGRAMME : www.bourg-les-valence.fr



Avec la participation financière de :



Avec la participation des associations :

